

Réf: Dossier N° 040012

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ADOUFA AFRICA » en abrégé « ADOUFA AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 2328, Ilot 189

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/09/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 20/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADOUFA AFRICA » en abrégé «

ADOUFA AFRICA »

Objet : LOGISTIQUE, BTP. Et pour la réalisation de l'objet social:

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

-la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

-et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles mobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, 2 PLATEAUX, Lot 2328, Ilot 189

Dirigeant(s) : M ADOU FABRICE AUBIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06545 du 26/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32005/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

